



Stage académique

PsyEN*

Vendredi 23 novembre 2018

9h30 à 16h30

Lieu : Lycée Gay Lussac, 23 bd Gambetta, 02300 Chauny

Psychologue de l'Éducation nationale
du 1^{er} ou du 2nd degré *

vous êtes convié.e à une journée de formation syndicale !

Ordre du jour :

- Nouveau corps, « an 1 » : compte rendu de mandat par vos élus... Élections professionnelles de décembre 2018 (enjeux, modalités)
- PPCR (nouveaux grades, avancement d'échelon, RDV de carrière...), gestion commune pour les 2 spécialités - Jessica Campain (co-secrétaire académique SNES-FSU), Pierre Ripart (secrétaire départemental SNUipp-FSU 60)
- Question de métier : « Déontologie, neurosciences, la place du psychologue dans l'école » - Catherine Remermier (PsyEN SNES-FSU, équipe clinique de l'activité CNAM)

Inscrivez-vous en ligne <http://amiens.snes.edu/Inscription.html> et déposer votre autorisation d'absence avant le 23 octobre 2018 (voir modèle au verso).

EDO : SNES, 25 rue Riolan 80 000 Amiens ☎ 03 22 71 67 90 ✉ s3ami@snes.edu

EDA : SNUipp - ✉ snu02@snuipp.fr snu60@snuipp.fr snu80@snuipp.fr

Contacts EDA : Catherine Méry 06 31 74 79 15 – **EDO** : Catherine Bas 06 73 33 09 02

* Stage ouvert aux titulaires et non-titulaires, syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s (frais de transport remboursés aux syndiqués)



Stage académique

PsyEN*

Vendredi 23 novembre 2018

9h30 à 16h30

Lieu : Lycée Gay Lussac, 23 bd Gambetta, 02300 Chauny

Psychologue de l'Éducation nationale
du 1^{er} ou du 2nd degré *

vous êtes convié.e à une journée de formation syndicale !

Ordre du jour :

- Nouveau corps, « an 1 » : compte rendu de mandat par vos élus... Élections professionnelles de décembre 2018 (enjeux, modalités)
- PPCR (nouveaux grades, avancement d'échelon, RDV de carrière...), gestion commune pour les 2 spécialités - Jessica Campain (co-secrétaire académique SNES-FSU), Pierre Ripart (secrétaire départemental SNUipp-FSU 60)
- Question de métier : « Déontologie, neurosciences, la place du psychologue dans l'école » - Catherine Remermier (PsyEN SNES-FSU, équipe clinique de l'activité CNAM)

Inscrivez-vous en ligne <http://amiens.snes.edu/Inscription.html> et déposer votre autorisation d'absence avant le 23 octobre 2018 (voir modèle au verso).

EDO : SNES, 25 rue Riolan 80 000 Amiens ☎ 03 22 71 67 90 ✉ s3ami@snes.edu

EDA : SNUipp - ✉ snu02@snuipp.fr snu60@snuipp.fr snu80@snuipp.fr

Contacts EDA : Catherine Méry 06 31 74 79 15 – **EDO** : Catherine Bas 06 73 33 09 02

* Stage ouvert aux titulaires et non-titulaires, syndiqué.e.s et non syndiqué.e.s (frais de transport remboursés aux syndiqués)



MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE A
RECOPIER ET A DEPOSER JUSQU'AU 23 OCTOBRE 2018

(demande à transmettre par la voie hiérarchique)

A Madame le Recteur de l'académie d'Amiens

s/c de M/Mme le/la DASEN de.....

*EDO : s/c de M/Mme le/la directeur.trice du CIO de.....

*EDA : s/c de M/Mme l'IEN de la circonscription de.....

Madame le Recteur,

Nom, Prénom :

Grade et Fonction :

Etablissement :

Conformément aux dispositions *(*recopier le paragraphe
correspondant à votre situation)*

*de la loi n° 84 - 16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut
général des fonctionnaires,

*de la loi n° 82 - 997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux
agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale et du
décret 84 - 474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour
la formation syndicale avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur
de solliciter un congé le vendredi 23 novembre 2018 pour participer à un
stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à **Chauny**.

Il est organisé par la section académique du SNES-FSU sous l'égide de
l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les
stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale
(arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A..... Le.....

Signature

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation
(titulaire loi 84 - 16 ; non titulaire loi 82)

MODELE DE DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE A
RECOPIER ET A DEPOSER JUSQU'AU 23 OCTOBRE 2018

(demande à transmettre par la voie hiérarchique)

A Madame le Recteur de l'académie d'Amiens

s/c de M/Mme le/la DASEN de.....

*EDO : s/c de M/Mme le/la directeur.trice du CIO de.....

*EDA : s/c de M/Mme l'IEN de la circonscription de.....

Madame le Recteur,

Nom, Prénom :

Grade et Fonction :

Etablissement :

Conformément aux dispositions *(*recopier le paragraphe
correspondant à votre situation)*

*de la loi n° 84 - 16 du 11 janvier 1984 (article 34, alinéa 7) portant statut
général des fonctionnaires,

*de la loi n° 82 - 997 du 23 novembre 1982 relative à l'attribution aux
agents non titulaires de l'État du congé pour la formation syndicale et du
décret 84 - 474 du 15 juin 1984, définissant l'attribution des congés pour
la formation syndicale avec maintien intégral du traitement, j'ai l'honneur
de solliciter un congé le vendredi 23 novembre 2018 pour participer à un
stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à **Chauny**.

Il est organisé par la section académique du SNES-FSU sous l'égide de
l'I.R.H.S.E.S., organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les
stages ou sessions ouvrent droit au congé pour formation syndicale
(arrêté du 29 décembre 1999 publié au J.O.R.F. du 6 janvier 2000).

A..... Le.....

Signature

(2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation
(titulaire loi 84 - 16 ; non titulaire loi 82)